



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE PARIS

1, QUAI DE LA CORSE
75181 PARIS CEDEX 04

Les ressortissants étrangers au service de l'économie parisienne

Chapitre 1

Les entreprises dirigées par des ressortissants chinois

Mai 2005

La ville de Paris compte 302 500 entreprises inscrites au Registre du commerce et des sociétés. 17 % d'entre elles sont dirigées par des personnes de nationalité étrangère. On dénombre 159 nationalités différentes parmi les chefs d'entreprises parisiennes. Parmi celles-ci, on décompte 22 nationalités regroupant 500 dirigeants et plus, 11 nationalités regroupant 900 personnes et plus, et 57 nationalités regroupant moins de 10 ressortissants.

Toutes nationalités confondues, les dirigeants étrangers ont tendance à exercer leurs fonctions au sein de SARL. Les chefs d'entreprises européens et américains sont plus impliqués dans les sociétés par actions. Par ailleurs, les nationalités engagées dans l'immobilier sont très présentes dans les sociétés civiles.

Conscients de l'importance du dynamisme des entreprises dirigées par des entrepreneurs de nationalité étrangère pour le tissu économique de la capitale, les Greffiers associés du Tribunal de commerce de Paris ont entrepris un vaste inventaire statistique pour faire connaître et reconnaître le rôle économique significatif de ces dirigeants « venus d'ailleurs ».

Ainsi, le Greffe publie en mai 2005 et à l'ouverture de l'année de la France en Chine, le premier volet de son travail qui concerne les entreprises dirigées par des ressortissants de nationalité chinoise. Ces données statistiques, obtenues par extraction des registres tenus par le greffe, sont mises en perspective avec les chiffres recueillies pour les entrepreneurs de nationalité française.

Le Dr Pierre Picquart, Docteur en Géopolitique de l'Université de Paris-VIII, auteur de "l'Empire Chinois" aux éditions Favre, expert international et spécialiste de la Chine à China Associates, apporte un commentaire à cette étude purement statistique et prodigue des conseils utiles aux entrepreneurs français désireux de nouer des partenariats d'affaires avec des dirigeants chinois.

Synthèse

La population entrepreneuriale chinoise compte 3 113 ressortissants à la tête de 1,10% des entreprises de la Capitale. Les entrepreneurs chinois se situent au 4^{ème} rang des nationalités étrangères les mieux représentées à Paris.

En comparaison avec les entrepreneurs français, les chinois se caractérisent :

par la jeunesse de leurs dirigeants : les chefs d'entreprises chinois sont âgés en moyenne de 46 ans, soit 5 ans de moins que leurs homologues français.

par une parité hommes/femmes plus équilibrée : 48% des chefs d'entreprise chinois sont des femmes, contre 25% chez les français

Par le caractère récent de leur entreprise : 64,5% d'entre elles ont moins de 5 ans d'existence.

Les entreprises dirigées par des ressortissants chinois concentrent principalement leur activité dans le **commerce (40,5%), l'hôtellerie et la restauration rapide et traditionnelle (28%), et l'industrie manufacturière (15,7%)**. Ces activités sont bien implantées dans les **11^{ème}, 10^{ème} et 3^{ème} arrondissements**. A noter également : **42% des entreprises** dirigées par un chinois **font de l'import/export**. **67,5% des entités** engagées dans le commerce sont spécialisées dans **l'équipement de la personne**, et proposent **de l'habillement, de la maroquinerie**, etc, principalement au détail.

78,13% des ressortissants chinois sont à la tête de SARL. Par ailleurs, **67% des entreprises** qu'ils gèrent disposent d'un **capital social compris entre 7 500 et 10 000 €**. En comparaison avec leurs homologues français, **les entrepreneurs chinois sont beaucoup moins nombreux à diriger des structures plus capitalisées**, comme des sociétés par actions, soit seulement 1%, et 3,92% des entreprises qu'ils dirigent sont dotées d'un capital supérieur à 40 000 €.

Du point de vue des **performances réalisées**, l'on constate que le **chiffre d'affaires des entreprises** gérées par un dirigeant chinois **a eu tendance à s'éroder en 2003**. Ces entreprises sont nombreuses à déclarer un chiffre d'affaires compris entre 100 000 et 500 000 €, soit près de 50%. En revanche, les entités dirigées par leurs homologues français ont été plus nombreuses à réaliser un chiffre d'affaires soit plus faible (soit 28,6% moins de 50 000 €), soit plus important (soit 19% de plus de 100 000 €).

18,65% des entrepreneurs chinois ont sollicité et obtenu un prêt bancaire pour acquérir un fonds de commerce ou procéder à des travaux d'amélioration de leur local professionnel. Par ailleurs, **6,1% des entreprises** dirigées par un chinois ont rencontré des difficultés pour régler leurs **cotisations sociales et fiscales obligatoires**, et **0,5% ont fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaire**. **0,74% des entreprises dirigées par un chinois** ont été détectées par la Prévention, **ce taux s'établit à 0,77% pour leurs homologues français**.

Les **créateurs d'entreprises chinois** se montrent **très dynamiques**. Ils sont à l'origine de **339 nouvelles immatriculations en 2004**, soit **une hausse de 56,33% par rapport à 2000**, dont 54% dans le commerce. Le secteur de l'industrie manufacturière semble enregistrer une baisse. Entre 2002 et 2004, les créateurs d'entreprise chinois ont été à l'origine d'une augmentation de 17,96 % tandis que le nombre des entreprises créées par leurs homologues français diminuaient de 2,9% pendant la même période. En revanche, les chinois ont été peu nombreux à créer une SARL à libre capital en 2004 : 9,02% contre 20,5% pour les français.

1- Quel est le profil des dirigeants chinois implantés à Paris ? Quelles sont les caractéristiques des entreprises qu'ils dirigent ?

La population entrepreneuriale chinoise est bien représentée à Paris. Elle compte 3 113 entrepreneurs à la tête de 3 265 entreprises, soit 1,10% des entreprises de la Capitale. Les ressortissants chinois se positionnent au 4^{ème} rang après les entrepreneurs algériens (5 804 dirigeants), turcs (5 574 dirigeants), et tunisiens (3 693 dirigeants). Pour leur part, les 231 035 entrepreneurs parisiens de nationalité française dirigent 229 827 entreprises. Au total, Paris dénombrait 278 017 dirigeants à la tête de 298 158 entreprises à la fin de l'année 2004, toutes nationalités confondues.

❖ **Les entrepreneurs chinois sont plus jeunes que leurs homologues français, et les femmes sont beaucoup mieux représentées au sein de la population entrepreneuriale**

51,88% des chefs d'entreprises chinois sont des hommes, et 48,12% des femmes.

Les entrepreneurs chinois sont âgés en moyenne de 46,38 ans, soit 5 ans de moins que leurs homologues français.

La comparaison entre les deux pyramides des âges fait principalement apparaître les différences suivantes :

- Les femmes entrepreneures chinoises sont plus nombreuses que les françaises, qui représentent environ 25,3%¹ de la population entrepreneuriale. Elles arrivent à égalité avec les hommes dans toutes les classes d'âge.
- 20,7% des dirigeants chinois sont âgés de 25/35 ans, soit +5 points par rapport à leurs homologues français
- 10,36% des entrepreneurs chinois seniors ont 58 ans et plus, soit -9 points au regard des dirigeants français.

Pyramide des âges des dirigeants chinois

Age	% Femmes	% Hommes	% global
<25 ans	47,87%	52,13%	3,41%
>=25 et <35 ans	51,66%	48,34%	20,69%
>=35 et <45 ans	45,71%	54,29%	29,96%
>=45 et <58 ans	48,27%	51,73%	35,58%
>=58 ans	47,55%	52,45%	10,36%

Pyramide des âges des dirigeants français

Age	% Femmes	% Hommes	% global
<25ans	31,15%	68,85%	2,13%
>=25ans et <35ans	27,91%	72,09%	15,85%
>=35ans et <45ans	24,60%	75,40%	28,21%
>=45ans et <58ans	24,19%	75,81%	34,63%
>=58ans	25,48%	74,52%	19,19%

Pierre Picquart déclare « La Chine a su réussir sa mutation économique en l'espace de quelques dizaines d'années, appuyée par la plus nombreuse et la plus riche diaspora du monde. Les symboles de la réussite exemplaire chinoise sont visibles en Chine et dans le monde entier. Clefs de cette réussite, le virage économique libéral de la Chine, la mondialisation, l'entrée de la Chine à l'OMC², le dynamisme des Chinois et des entreprises chinoises, tant en Chine qu'au delà de ses frontières. Pour comprendre un Chinois, il faut savoir que la réussite est avant tout économique, mais avec le respect d'une culture modernisée plus que millénaire. Aujourd'hui les chefs d'entreprise chinois rêvent de s'enrichir et au-delà... de créer des multinationales, ce qui arrive avec Lenovo, TLC, le rachat de Marionnaud »

¹ La civilité des dirigeants d'entreprises est déclarée au Registre du commerce parisien depuis 1996.

² Organisation Mondiale du Commerce.

❖ **64,5% des entreprises dirigées par des ressortissants chinois ont moins de 5 ans d'existence**

L'une des caractéristiques des 3 265 entreprises parisiennes dirigées par des ressortissants chinois est leur jeunesse : 64,5% d'entre elles ont été créées il y a moins de 5 ans, 29,7% ont entre 5 et 15 ans d'existence, 4,8% entre 15 et 25 ans, et 0,9% entre 25 et 50 ans.

❖ **Les 11^{ème}, 10^{ème} et 3^{ème} arrondissements sont les plus prisés des entrepreneurs chinois qui exercent majoritairement leur activité dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration, et l'industrie manufacturière**

43,6% des entreprises dirigées par des entrepreneurs chinois sont implantées dans les 11^{ème}, 10^{ème}, et 3^{ème} arrondissements. Le 13^{ème} arrondissement héberge seulement 2,76% des entreprises dirigées par un ressortissant chinois. Pour mémoire, à Paris, les entreprises sont implantées selon une cartographie décrite dans notre Atlas économique Paris 2004, qui montre que 30% d'entre elles se trouvent dans trois arrondissements du nord-ouest parisien : 8^{ème}, 16^{ème} et 17^{ème}. L'économie parisienne étant traditionnellement organisée en pôles, activité des entreprises et implantation sont souvent liés.

En ce qui concerne les entreprises dont le dirigeant est un ressortissant chinois, les activités qu'elles exercent le plus fréquemment sont :

- le commerce de gros et de détail, soit 40,49%.
- l'hôtellerie et la restauration rapide ou traditionnelle, soit 28,16%. Ces activités sont bien représentées dans les 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements.
- l'industrie manufacturière, soit 15,73%. Cette activité est bien implantée dans le 3^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements.

A titre de comparaison, les entreprises dirigées par des français sont majoritairement engagées dans l'immobilier et la location (32,20%), les services aux entreprises (21,65%), et le commerce de gros et de détail (16,41%).

A noter également :

- 41% des 3 265 entreprises dirigées par un ressortissant chinois ont une activité d'import/export de produits manufacturés tels que du textile, du matériel informatique, des produits alimentaires, etc. Les 18 entreprises spécialisées dans le négoce de composants, de produits informatiques, de vente de logiciels, progiciels et installations de matériels ont toutes une activité d'import export.
- 9% des entreprises dirigées par un entrepreneur chinois sont engagées dans le secteur de la confection textile. 70% d'entre elles se localisent dans le 11^{ème} arrondissement.

A ce sujet, Pierre Picquart indique : « Entre les boulevard Voltaire et Richard-Lenoir dans le XI^e arrondissement de Paris, plus de 100 magasins chinois de vente en gros ou demi-gros de prêt-à-porter occupent la quasi-totalité des locaux commerciaux. Rue Popincourt, on recense 68 magasins sur 300 mètres. Des boutiques présentent de nouvelles collections de vêtements que l'on vient acheter de l'Europe entière à des prix défiant toute concurrence ! Aucun grossiste chinois n'exerçait dans le quartier il y a près de quinze ans. Ils sont désormais plus de 500 et leur nombre a augmenté de 30 % ces deux dernières années. Après l'ancien Chinatown parisien du XIII^e arrondissement, né dans les années 1980, et de Belleville dix ans plus tard, c'est un nouveau quartier de la capitale, le «Sentier» chinois du XI^e arrondissement de Paris qui semble être passé sous le contrôle économique des Chinois ».

❖ **Focus sur le secteur du commerce : en 2004, 67,5% des entreprises se dédiaient à la vente d'équipement à la personne**

Ce secteur concerne la majorité des entreprises actives dirigées par des ressortissants chinois.

67,5% des entreprises engagées dans le commerce ont une activité liée à l'équipement de la personne (textile, habillement, chaussures, articles divers tels que maroquinerie, bijouterie, accessoires de mode, etc.), dont 53% au détail et 14,5% en gros.

Viennent ensuite :

- 18% d'entreprises faisant du négoce en gros de biens de consommation (appareils ménagers, jouets, parfums, etc.)
- 5% exercent leur activité dans le commerce d'alimentation et tiennent des supermarchés/supérettes.
- Les autres entreprises sont engagées dans des domaines divers : commerce de gros de produits informatiques (1,3%), fournitures industrielles (1,2%), intermédiaires du commerce (2,3%), etc.

En ce qui concerne les nouvelles immatriculations de 2004, l'on constate que le domaine de l'équipement de la personne reste un secteur particulièrement apprécié des entrepreneurs chinois. 70% des nouvelles entreprises s'y sont engagées. Vient ensuite le négoce en gros de biens de consommation et de produits divers, soit 22%, puis le commerce de détail de produits divers (4,5%). Les autres secteurs tels que le commerce de produits informatiques, de fournitures industrielles et les activités intermédiaires représentent moins de 3% des nouvelles activités commerciales répertoriées en 2004.

Pierre Picquart déclare : « En France l'explosion numérique des PME et des commerces Chinois est présente dans tous les secteurs d'activités, ce qui est valable au niveau mondial. En moins de deux ans, le groupe chinois Legend est passé du 6e au 3e rang sur le marché informatique chinois, juste derrière IBM et Compaq. On ne dispose pas de données précises sur la part relative des investissements en capital des entreprises chinoises hors de Chine. Cependant, les experts sont unanimes pour dire que les Chinois d'outremer dominent le capital des moyennes et grandes entreprises sur tous les marchés asiatiques, à l'exception du Japon et de la Corée. Selon Peter Williamson³, les Chinois d'outremer « disposent de milliards de dollars en chiffre d'affaires et actifs, ont accès à une technologie impressionnante, font partie de puissants réseaux politiques et économiques et se battent pour la croissance dans leurs propres prés carrés ». Gordon Redding, éminent expert en la matière, estime que l'équivalent du produit national brut des Chinois d'outremer se situe autour de 200 milliards de dollars pour 40 millions de personnes, chiffres à comparer avec ceux de la Chine, dont la population est de 1,3 milliard et le PNB de 300 milliards de dollars. Les Chinois disposent d'un gigantesque marché : la Chine continentale, déjà immense, l'Asie, l'ASEAN⁴ et le marché planétaire. Avec l'appui financier puissant de la diaspora chinoise, des investisseurs chinois, nul doute que demain, le levier de l'économie mondiale passera par ce grand pays émergent. Et pour en profiter, nos entreprises doivent être présentes sur ce nouveau marché mondial.»

❖ Les entrepreneurs chinois dirigent majoritairement des SARL, soit 78,13%

78,13% des entreprises dirigées par des ressortissants chinois sont des SARL. Par ailleurs, 12,66% des entrepreneurs sont inscrits au Registre du commerce en qualité de commerçants et 8,80% dirigent des sociétés civiles, qui ont généralement une activité de gestion de biens immobiliers et de location. Les autres formes juridiques : sociétés par actions, sociétés en nom collectif, groupements, etc. qui sont généralement des structures plus lourdes et plus capitalisées regroupent moins de 1% des entreprises dirigées par des chinois.

A titre de comparaison, 46,97% des dirigeants français sont à la tête de SARL, 11,32% sont des commerçants, 12,47% dirigent des sociétés par actions, 26,73% des sociétés civiles, 1,44% des sociétés en nom collectif, et 1,07% des entreprises ayant une autre forme juridique (groupement, société en commandite, société d'exercice libéral, etc.).

❖ 67,14% des entreprises dirigées par un ressortissant chinois disposent d'un capital compris entre 7 500 et 10 000 €

La majorité des entreprises dirigées par un ressortissant chinois sont de taille moyenne. Pour mémoire, le montant du capital social d'une entreprise est lié à la forme juridique choisie et au type d'activité exercée.

³ Auteur d'un ouvrage sur les stratégies compétitives en Asie

⁴ ASEAN : Association of Southeast Asian Nations, qui est le 4^{ème} partenaire commercial de la Chine

En comparaison avec les entreprises dirigées par des français, l'on constate que les entreprises gérées par des ressortissants chinois sont moins capitalisées. L'analyse fait également apparaître les constatations suivantes :

- 22,4% des entreprises dirigées par des chinois disposent d'un capital compris entre 1 et 7 500 €⁵, soit -14 points par rapport à celles dirigées par des français
- 67,1% des entreprises gérées par des chinois sont dotées d'un capital compris entre 7 500 et 10 000 €, soit +38 points par rapport à celles gérées par des français
- 6,6% des entreprises dirigées par des ressortissants chinois ont un capital compris entre 10 000 et 40 000 €, soit -6,5% par rapport aux français
- 3,92% disposent d'un capital supérieur à 40 000 €, soit -17 points.

Les différences entre les deux groupes s'accroissent au fur et à mesure que l'on se positionne dans les tranches de capital supérieures.

Pierre Picquart ajoute : « Un proverbe chinois ne dit-il pas: «Qui veut créer une entreprise fonde d'abord une famille»? Et une famille chinoise est un peu une entreprise à succès. Dopée, étayée par cette économie puissante, la communauté chinoise de France bénéficie, en outre, d'un réseau commercial inégalable : la diaspora chinoise mondiale. Présente dans plus de 130 pays, elle lui facilite les opérations commerciales, d'autant plus que la confiance nécessaire au bon déroulement des affaires est fondée sur des liens familiaux ou claniques. »

Répartition par montant du capital social des entreprises dirigées par des ressortissants chinois

<=1000 €	16,48%
>1 000 et <=7 500 €	5,88%
>7 500 et <=10 000 €	67,14%
>10 000 et <=20 000 €	3,98%
>20 000 et <=40 000 €	2,60%
>40 000 et <=100 000 €	2,51%
>100 000 et <=500 000 €	1,22%
>500 000 €	0,19%

Répartition par montant du capital social des entreprises dirigées par des ressortissants français

<=1000 €	22,16%
>1 000 et <=7 500 €	14,47%
>7 500 et <=10 000 €	29,19%
>10 000 et <=20 000 €	5,53%
>20 000 et <=40 000 €	7,90%
>40 000 et <=100 000 €	7,42%
>100 000 et <=500 000 €	7,90%
>500 000 €	5,43%

2- Quelle évolution économique pour les entreprises dirigées par des chinois en 2004? Ont-elles rencontré des difficultés ?

Cinq indicateurs sont susceptibles d'apporter un éclairage sur les points forts et les points faibles de l'évolution économique et financière des entreprises dirigées par des ressortissants chinois.

Ces indicateurs sont :

- Le chiffre d'affaires déclaré dans les comptes annuels déposés auprès du greffe pour les deux derniers exercices
- Les investissements réalisés par les entrepreneurs pour acquérir un fond de commerce, un local commercial et/ou effectuer des travaux de rénovation ou d'embellissement de leurs locaux professionnels
- Les dettes sociales et fiscales contractées auprès de l'Urssaf et des Impôts,
- Les décisions de redressement et de liquidation judiciaires prononcées par le Tribunal de commerce de Paris à l'encontre des entreprises étudiées ici.
- Le nombre d'entreprises potentiellement en difficulté détectées par la Prévention.

⁵ Ces entités sont soit des entreprises individuelles, soit des sociétés civiles, soit des SARL à capital libre.

❖ **Légère érosion du chiffre d'affaires déclaré par les entreprises dirigées par les ressortissants chinois en 2003⁶ par rapport à 2002**

Le volume de chiffre d'affaires déclaré par les entrepreneurs chinois en 2003 semble s'être un peu érodé en comparaison avec 2002. Les principales observations relevées entre les deux derniers exercices comptables déposés au greffe sont les suivantes :

- 13,68% des chefs d'entreprises ont déclaré un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 € en 2003, soit 6 points de plus qu'en 2002
- 23,87% des entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 € en 2003, soit -4,7 points par rapport à 2002.

L'étude des chiffres d'affaires déclarés par les entrepreneurs français pour les mêmes périodes font également apparaître une légère diminution d'un point pour les tranches allant jusqu'à 500 000 €. Le nombre d'entreprises appartenant aux deux tranches les plus élevées, allant de 500 000 € à plus de 1 million €, s'est en revanche maintenu à un niveau stable.

L'on observera par ailleurs que :

- les entreprises dirigées par un français sont plus nombreuses à avoir réalisé un chiffre d'affaires inférieur à 50 000 €. Elles représentent 28,63% en 2003, soit 15 points de plus que celles dirigées par un chinois
- Les entreprises gérées par un français sont plus nombreuses à avoir déclaré un chiffre d'affaires élevé en 2003. En 2003, 30% des entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires supérieur à 500 000 €, soit 6 points de plus que les chinois.

Répartition des entreprises dirigées par un ressortissant chinois par tranches de chiffre d'affaires

Montant du chiffre d'affaires	2002	2003
< 50 000 €	7,72%	13,68%
>=50 000 € et <100 000 €	13,82%	14,32%
>=100 000 € et <200 000 €	23,04%	21,94%
>=200 000 € et <500 000 €	26,83%	26,19%
>=500 000 € et <1 000 000 €	13,41%	10,19%
>=1 000 000 €	15,18%	13,68%

Répartition des entreprises dirigées par un ressortissant français par tranches de chiffre d'affaires

Montant du chiffre d'affaires	2002	2003
< 50 000 €	27,30%	28,63%
>=50 000 € et <100 000 €	9,01%	8,80%
>=100 000 € et <200 000 €	13,27%	12,99%
>=200 000 € et <500 000 €	19,10%	18,71%
>=500 000 € et <1 000 000 €	12,04%	11,82%
>=1 000 000 €	19,28%	19,05%

❖ **Les chefs d'entreprises chinois ont suscité la confiance des banques : 18,65% d'entre eux ont obtenu un prêt bancaire d'un montant moyen de 125 000 €**

Au titre de l'année 2004, 609 chefs d'entreprises chinois, soit 18,65%, ont sollicité et obtenu un prêt bancaire pour acquérir un fonds de commerce, acheter ou aménager un local commercial. Le montant cumulé des prêts accordés s'élève à 76 053 970 €, soit un montant moyen de 124 883 € par entreprise. Cette situation témoigne d'une confiance accrue entre les banques et les entrepreneurs chinois.

⁶ Les entreprises commerciales chinoises soumises à l'obligation du dépôt des comptes déposeront leur exercice auprès du greffe à partir de 2005. Les entreprises individuelles, les sociétés civiles, les groupements, n'ont pas l'obligation de déposer leurs comptes.

A titre de comparaison, 7,25% des entrepreneurs français ont obtenu un emprunt de ce type, pour un montant moyen de 457 727 € par entreprise, soit un montant total cumulé de 7 630 000 000 €.

Autres investissements réalisés par les chefs d'entreprises chinois :

- 146 entreprises ont acquis ou loué du matériel en crédit-bail, soit 4,47% des entreprises dirigées par des entrepreneurs chinois. Ce taux s'élève à 6,53% pour les entreprises dirigées par un français
- 21 clauses de réserve de propriété ⁷ ont été inscrites auprès du greffe pour un montant cumulé de 368 329 €, soit un montant moyen de 17 539 € par entreprise. L'inscription de clauses de propriété concerne 0,44% des entrepreneurs français contre 0,64% des chinois.

Pierre Picquart indique « Les Chinois disposent d'une ancienne culture qui doit être abordée pour comprendre le principe de leur réussite liée aux traditions anciennes et au confucianisme ; C'est le respect de la hiérarchie, de la famille en sens élargi, la culture du collectif, le travail, le goût du secret et de la discrétion, les réseaux, la solidarité, la confiance mutuelle, les prêts communautaires (la tontine) qui permettent de lever des capitaux importants en quelques heures pour l'achat d'une maison ou d'une boutique. Car si les entreprises d'Etat en Chine n'ont pas le même type de management que les entreprises privées en Chine ou en France, ces principes fondamentaux traditionnels restent les mêmes. Très souvent les entreprises constituent des "familles " au sens large, y compris pour les grands conglomérats. Appuyés par des réseaux claniques, familiaux, amicaux dans le monde entier pour importer ou exporter, aidés par des prêts d'argent importants très rapides aux formalités succinctes, disposants de richesses importantes, amicaux, très courageux et ne comptant pas leurs heures ni leurs investissements, les Chinois qui sont patients et pragmatiques ne peuvent que réussir. »

❖ 6,12% des entreprises dirigées par un ressortissant chinois sont endettées auprès de l'Urssaf et du Trésor Public, pour un montant moyen de 130 000 €

En fin d'année 2004, 200 entreprises ⁸, soit 6,12%, ont rencontré des difficultés pour régler leurs cotisations obligatoires. Leur dette fiscale et sociale cumulée s'élève à 25 920 650 €, soit une dette moyenne de 129 600 € par entreprise.

Les sommes dues se décomposent de la façon suivante :

- 120 entreprises (soit 60%) ont cumulé 25 448 453 € de dettes fiscales, soit une dette moyenne par entreprise de 212 070 € à l'égard du Trésor public
- 80 entreprises (soit 40%) doivent 472 203 € à l'Urssaf, soit une dette moyenne de 5 903 €.

A titre de comparaison, 8,56% des entreprises dirigées par des français sont endettées pour un montant moyen de 75 673 €, soit -41% par rapport aux entreprises gérées par leurs homologues chinois. Les dettes sociales concernent 38,1% des entreprises pour une moyenne de 39 000 €. Le montant moyen de la dette fiscale des entreprises endettées s'élève à 98 220 €.

❖ 16 entreprises ont fait l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires en 2004, soit 0,49% des entreprises ⁹ dirigées par un ressortissant chinois

Le nombre de redressements et de liquidations judiciaires relevé pour les entreprises dirigées par un ressortissant chinois s'est révélé stable depuis 2000. Les juges du Tribunal de commerce de Paris ont prononcé l'ouverture de 16 procédures collectives en 2004, 11 en 2002, et de 14 en 2000, alors que le nombre d'entreprises créées par des entrepreneurs chinois n'a cessé de croître ces dernières années ¹⁰.

⁷ Cette inscription déposée au greffe permet au propriétaire d'un bien d'être dispensé de faire reconnaître son droit de propriété en cas de redressement ou de liquidation judiciaire lorsque le contrat portant sur ce bien a fait l'objet d'une publicité au greffe.

⁸ Dans ce panel de 180 entreprises, certaines ont cumulé plusieurs inscriptions de privilèges relatives à des impayés.

⁹ Le greffe détermine cette notion comme étant le « taux de mortalité » des entreprises, soit le nombre de défaillances rapporté au nombre d'entreprises actives.

¹⁰ Cf Point 3 de cette étude.

Le nombre de défaillances est faible, mais les chances de survie des entreprises le sont également. En 2004, 6,4% des entreprises ont été redressées, 0% en 2002 et 7,1% en 2000.

A titre de comparaison, en 2004, le « taux de mortalité » des entreprises dirigées par des français s'élève à 1,17%. Ces entreprises ont été, en revanche, plus nombreuses à bénéficier d'une procédure de redressement judiciaire soit 18% en 2004, 19% en 2002, 16% en 2000. Le nombre de jugements d'ouverture rendus à l'encontre de ces entreprises s'est établi à 2 622 en 2004, 2 708 en 2002 et à 2 513 en 2000.

❖ **Détection de 24 entreprises dirigées par des ressortissants chinois potentiellement en difficulté en 2004, soit près de cinq fois plus qu'en 2003**

Le nombre peu élevé de jugements d'ouverture à l'encontre des entreprises peut trouver sa source dans le développement de la Prévention des difficultés au Tribunal de commerce de Paris. Ces dernières années, le greffe et le Tribunal ont intensifié leur action en faveur de la Prévention, en détectant et en traitant les difficultés des entreprises dès les premiers signes de défaillance.

En 2004, 24 entreprises ayant à leur tête un dirigeant chinois ont été détectées par la Prévention, contre 5 entreprises en 2003, 3 entreprises en 2002 et 2 entreprises en 2001.

En 2004, le taux d'entreprises en difficulté détectées dans le cadre de la Prévention s'élève à 0,74% pour celles gérées par des chinois, et à 0,77% pour celles dirigées par des français. Ces dernières ont également enregistré une croissance exponentielle, soit 554 entreprises en 2001 et 1 763 en 2004.

3- Les entrepreneurs chinois et la création d'entreprises à Paris depuis 2000

❖ **Progression de 56,93% du nombre d'entreprises créées ou dirigées par des entrepreneurs chinois à Paris entre 2000 et 2004**

En l'espace de cinq ans, les entreprises créées ou dirigées par un ressortissant chinois ont progressé de 56,93%. 339 nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce en 2000, 451 en 2002 et 532 en 2004. Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus par les français, l'on observe que les immatriculations d'entreprises créées ou dirigées par nos ressortissants ont diminué de -2,99% entre 2002 et 2004, soit 18 710 en 2000, 22 240 en 2002 et 21 575 en 2004.

A cet égard Pierre Picquart indique : « Forts de ces atouts, d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et respectueuse, du goût du risque, de l'esprit d'entreprise (avec du respect, une véritable reconnaissance et une réciprocité de la part des employeurs Chinois), l'activité des entreprises chinoises en France va se développer. De plus, les activités des entrepreneurs chinois en France se diversifient considérablement. Nous sommes loin des commerces alimentaires Chinois ou des simples restaurants bien connus un peu partout en France. Aujourd'hui, les jeunes décideurs chinois, formés aux plus grandes écoles de commerce, tout en respectant les traditions qu'ils maintiennent (tontine, réseaux, solidarité, confiance, ne pas faire perdre la face, cohésion sociale...) adoptent le management moderne de type anglo-saxon et diversifient leurs activités, en achetant aussi bien des bureaux de tabac que des boutiques d'informatique, ou des commerces destinés à d'autres communautés étrangères ou bien des boutiques offrant des produits ou des services utiles ou de luxe. »

❖ **Le commerce demeure l'un des secteurs d'activité de prédilection des entrepreneurs chinois, soit 54% des entreprises immatriculées en 2004**

Les entreprises créées ou dirigées par des chefs d'entreprises chinois en 2004, exerçaient principalement les activités suivantes :

- 54,00% le commerce de gros ou de détail,
- 23,98% l'hôtellerie et restauration,
- 7,80% l'industrie manufacturière
- 6,04% l'immobilier et la location de biens immobiliers

- Les autres grands secteurs d'activité (construction, services aux entreprises, services collectifs sociaux et personnels, transports, activités financières) sont beaucoup moins bien représentés, soit moins de 3,5%.

Si l'on compare ces résultats à ceux obtenus pour les entreprises actives, l'on s'aperçoit que les activités liées au commerce continuent à faire des émules chez les entrepreneurs chinois alors que les créations d'entreprises dans l'industrie manufacturière semblent enregistrer un ralentissement. Pour mémoire, 40,5% des chefs d'entreprises chinois actifs à Paris exercent dans le commerce, et 15,7% dans l'industrie manufacturière. Les 10^{ème}, 11^{ème} et 3^{ème} demeurent les arrondissements préférés des entrepreneurs chinois.

A titre de comparaison, en 2004, 26,5% des créateurs d'entreprises français exerçaient dans le domaine de l'immobilier, 26,1% proposaient des services aux entreprises et 17,0% étaient engagés dans le commerce.

❖ **79,3% des nouvelles entreprises dirigées par des chinois sont des SARL, et 65,8% sont dotées d'un capital social compris entre 7 500 et 10 000 €**

Les nouvelles entreprises créées en 2004 par des ressortissants chinois sont principalement des SARL, soit 79,32%. Cette forme juridique semble gagner du terrain au détriment des entreprises individuelles dirigées par des personnes physiques avec la qualité de commerçant, qui représentaient 14,47% des entreprises créées en 2004.

Du point de vue du montant en capital, la répartition des entreprises dirigées par des créateurs chinois en 2004 est la suivante :

- 29,51% sont dotées d'un capital social inférieur à 7 500 € (55,65% pour les français),
- 65,79% d'un capital compris entre 7 500 et 10 000 € (24,57% pour les français),
- 4,7% d'un capital supérieur à 10 000 € (19,78% pour les français).

❖ **9,02% des créateurs d'entreprises chinois ont créé une SARL à libre capital en 2004. Un chiffre à comparer avec les 20,44% de créateurs de SARL français.**

En 2004, 48 ressortissants chinois, soit 9,02% des créateurs de 2004 ont immatriculé une SARL disposant d'un capital social de départ inférieur à 7 500 €. Les entrepreneurs chinois sont relativement peu nombreux à avoir profité de cette mesure ¹¹ comparativement aux français, qui représentent 20,44% des créateurs.

La plupart des entrepreneurs chinois démarrent leur activité avec un montant en capital compris entre 7 500 et 10 000 €. Contrairement aux créateurs français qui exercent souvent une activité de conseil ou de prestations de services qui ne nécessitent pas forcément un apport en capital très important au démarrage, les chinois, eux, choisissent plutôt de donner dès le départ davantage de moyens financiers à leur entreprise en étant aidés en cela par des membres de leur famille ou de leur communauté. En outre, le type d'activité exercée par les entrepreneurs chinois les amène à louer ou à acquérir un local commercial, avec une injection de fonds plus importante au démarrage.

Pierre Picquart conclut : « La Chine est devenue en quelques années un acteur prédominant et incontournable sur la scène internationale. L'économie française et nos PME doivent aujourd'hui considérer ce phénomène comme étant inéluctable et exponentiel. L'avenir est dans la coopération avec la Chine. Comprendre leurs valeurs, développer notre partenariat, aller en Chine, comprendre la culture chinoise et leurs stratégies, ce sont autant de défis et de questions que nous devons aborder pour ne pas passer à côté d'un eldorado économique et commercial.

Aujourd'hui, il faut tenir compte de cette nouvelle donne qu'est le dynamisme des Chinois. Et il faut profiter de l'ouverture économique de la Chine pour aller au devant d'eux. D'une façon globale, les Chinois sont respectueux des étrangers, des pays d'accueil, mais particulièrement "amoureux" et sensibles à la France pour des raisons romantiques, historiques et culturelles. Les Chinois sont attirés par l'Occident, par notre culture, tout en conservant leurs valeurs qu'ils adaptent. Il y a en Chine, un véritable engouement pour l'économie libérale et la culture occidentale.

¹¹ La Loi pour l'Initiative Economique publiée le 6 août 2003 offre aux créateurs de SARL la faculté de doter leur entreprise d'un capital social libre, au lieu du seuil minimum de 7 500 € qui revêtait auparavant un caractère obligatoire.

Pour un entrepreneur français, la meilleure stratégie pour travailler en Chine ou avec des Chinois est de comprendre leur culture, très simplement. C'est, y compris en France, de rencontrer des Chinois, d'aller découvrir la Chine et de prendre également son temps. C'est aussi pour des raisons de langue et de réseaux de travailler avec des agences spécialisées dans la culture chinoise comme China Associates ou quelques autres en contactant un expert qui connaît la Chine et le monde Chinois. Car si les Chinois sont rapides, le "temps" et "l'espace chinois" ne sont pas les mêmes que chez nous en Occident. Il faut prendre le temps de les connaître, une personne vous liant à une autre. Il faut acquérir une vraie confiance, sincère, une certaine complicité, être respectueux mais simple, même pour "faire des affaires".

Aujourd'hui en Chine et ailleurs, les entreprises chinoises investissent de par le monde et réalisent de grands progrès techniques en bâtissant des autoroutes, des barrages et des voies ferrées, avec les conseils des meilleurs professionnels de la planète. Ce savoir-faire est exporté maintenant par les Chinois dans le monde entier, d'autres pays émergents et dans le tiers-monde. Construction navale, travaux publics, champs pétrolifères, télécoms, informatique, médias, énergie, immobilier... De l'Asie à l'Afrique, du Moyen-Orient à l'Amérique latine, la nouvelle Chine et sa sphère mondiale sont d'ores et déjà économiquement prédominants sur la planète et vont talonner les Etats-Unis. Les défis du pragmatisme et du dynamisme chinois ont tenu leurs promesses. Alors que le boom économique n'a touché que la moitié du pays, la Chine sera très bientôt un nouveau modèle et le futur n° 1 mondial. Dans cet envol économique international la Chine devient une usine planétaire et déjà le n° 1 mondial dans de nombreux secteurs. L'importance économique et internationale de la Chine n'est plus à démontrer.

Si la Chine toute entière et ses 45 grandes métropoles bougent, c'est en même temps toute la société chinoise dans le monde et en France qui est en train de changer.; En Chine, dans le respect d'un Etat de droit, mais également au regard du respect des nations, de la coopération internationale et des libertés individuelles.. En France, avec des entrepreneurs de plus en plus riches et dynamiques qui diversifient leurs activités économiques. »

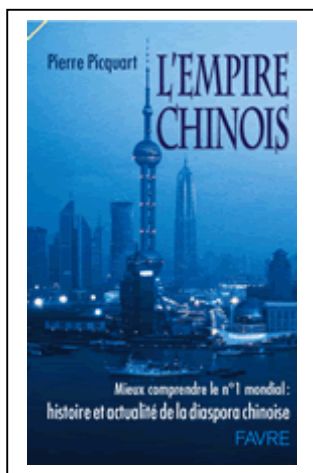
A propos du greffe du Tribunal de commerce de Paris :

Le greffe est une société civile professionnelle de 271 dirigée par quatre greffiers associés officiers publics et ministériels nommés par le Garde des Sceaux. Il assure une double mission juridique et judiciaire. Structure responsable de l'assistance du Président et des Juges du Tribunal de commerce, le greffe gère l'ensemble des registres des entreprises, notamment le Registre du Commerce et des Sociétés qui contient à Paris intra-muros 300 500 entreprises en activité. Tous dossiers confondus, le greffe de Paris a traité en 2004, 140 077 formalités légales et 101 368 décisions de justice, et a enregistré 78 000 inscriptions de privilèges. Il a aussi traité des dossiers de prévention des difficultés de 2 476 entreprises.

Présentation du Dr Pierre Picquart



De retour de Chine où Pierre Picquart présentait son ouvrage "L'Empire Chinois" aux éditions Favre, l'auteur vient d'être reçu à Paris par des sénateurs Chinois et il nous livre ici ses dernières réflexions sur la nouvelle société chinoise. Pierre Picquart est docteur en géopolitique de l'Université de Paris-VIII, spécialiste en Géographie humaine, auteur d'une thèse de doctorat en 1999 sur le monde chinois et de nombreux travaux sur la diaspora chinoise. Outre son ouvrage en septembre 2004 "L'empire Chinois" aux éditions Favre et expert en 2001 pour la Commission Européenne, il est l'auteur de nombreux articles sur le monde chinois, expert pour des organismes internationaux, l'agence China Associates, des entreprises, des Etats et les médias. Il œuvre sur la Chine et la sphère chinoise dans le monde.



Dr. Pierre Picquart,
Docteur en géopolitique de l'Université de Paris-VIII.
[Auteur de "L'Empire Chinois" aux éditions Favre](#)
Directeur du CEDRIC, Centre de recherche sur la Chine.

Expert international et spécialiste de la Chine
à l'agence [China Associates](#) : "Votre avenir est en Chine"

131, rue de la santé 75013 Paris. France
<http://www.chinoisdefrance.com>
p.p@9online.fr Contact L D : 06 15 07 88 80
